



Tel. : 33 820.35.10 - 33 820.77.45  
Fax : 33 820.35.11 /  
E-Mail : [fnraa@orange.sn](mailto:fnraa@orange.sn)  
Cité Air France – Ouest-Foire, Villa n°06 -



## **Projet de Diffusion à Grande Echelle Des Technologies (DGE)**

### **« PROJET DE DIFFUSION A GRANDE ECHELLE D'UN PAQUET DE TECHNOLOGIES POUR AMELIORER LA PRODUCTIVITE CHEZ LA VOLAILLE LOCALE DANS LA ZONE SYLVOPASTORALE »**

PPAAO/WAAPP phase II : 2013 – 2017  
*Guichet 3 : Diffusion à Grande Echelle Des Technologies (DGE)*

**MARS 2013**

## **PARTIE ANONYME**

### **1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET**

**1.1. Titre du projet :** Projet « Projet de diffusion à grande échelle d'un paquet de technologies pour améliorer la productivité chez la volaille locale dans la zone sylvopastorale »

#### **1.2. Résumé du projet**

Au Sénégal, l'aviculture constitue une activité particulièrement pratiquée par les femmes et dans une moindre mesure par les jeunes et les hommes. En zone Sylvopastorale, elle joue un rôle moteur dans les activités socio-économiques. Elle permet de lutter contre la pauvreté chez les populations les plus défavorisées (femmes et enfants). Par ailleurs, elle participe significativement à la satisfaction des besoins en protéines et en calories. Cependant, elle est confrontée à de sérieux problèmes occasionnant les besoins d'importation de viande blanche. Ces problèmes sont entre autres : l'habitat sommaire, la présence de certaines maladies aviaires (maladie de New Castle), la divagation, une faible productivité de l'ordre de 40 à 60 œufs/an et par poule avec un poids compris entre 500 et 1000 g, le coq pouvant atteindre rarement 2 kg (HOFMAN, 2000).

Mettre l'accent sur le développement de l'aviculture villageoise, en particulier, sur l'amélioration de la productivité est resté une demande constante des productrices et producteurs de la zone sylvopastorale. Cette dernière, de manière récurrente, est formulée par plusieurs GPF de la zone lors de l'élaboration des PTBA des CR. Le présent projet est une réponse à cette problématique. Il vise à contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs et productrices de la zone sylvo-pastorale à travers l'amélioration de la productivité de la volaille locale à travers un paquet technologiques complet.

Avec ce projet , **5000** poussinières sont introduites dans **255 villages de 27 CR de la ZSP** , les capacités d'au moins **5250** producteurs dont **3675 femmes, 27 artisans et 108 jeunes relais villageois** sont renforcées ; le taux de mortalité des sujets et les pertes liées aux prédatations sont réduites de 70 à 20% ; la performance de production des poules par an augmente de 30 % ; ; un cadre de concertation regroupant l'ensemble des producteurs est mis en place et les ventes de sujets sont améliorées d'au moins 40%.

L'accent sera mis sur la diffusion de model amélioré d'habitat (poulailler et poussinière), de la prophylaxie, de mode de formulation d'aliment volaille dans la zone sylvopastorale (Louga) » Ces modèles sont le résultat de tests de (Missohou et al. 2010) sur des poussins en divagation avec leur mère et d'autres élevés en claustration toujours avec leur mère, dans 2 communautés rurales de Dakar (Keur Moussa et Diender) et du PDRD dans la zone sylvopastorale. La poussinière a fait l'objet d'un test dans le cadre d'un projet de diffusion à petite échelle dans la ZSP par le projet de : « Diffusion d'un modèle de poussinière pour améliorer la productivité chez la volaille locale en ZSP » et a donné des résultats probants.

**Mots-clés :** habitat, prophylaxie, alimentation, productivité, aviculture familiale, zone sylvopastorale.

### 1.3. Type de technologie à valoriser

A travers ce projet, nous comptons vulgariser et valoriser un paquet de technologies diverses mais concourant toutes à l'amélioration de la productivité de la volaille locale. Ces dernières, déjà éprouvées, ont données des résultats satisfaisants ; elles sont :

- Technique de fabrication d'un habitat (poulailler et poussinière) ;
- Technique d'amélioration du potentiel génétique par le biais du croisement ;
- Technique de formulation alimentaire chez la volaille locale ;
- Technique d'application des mesures de prophylaxie sanitaire.

### 1.4. Domaines concernés :

Le présent projet concerne le secteur de l'élevage mais surtout le sous-secteur de l'aviculture.

### 1.5. Provenance de la technologie

Les technologies diffusées par le projet ont été développées par l'EIMSV de Dakar et l'ISRA.

| Technologie           | Structure                                    | Lieu  | Aire Géographique        |
|-----------------------|--|-------|--------------------------|
| Model de poussinière  | EISMV  | Dakar | Nationale                |
| Mesure de prophylaxie | ISRA   | Dakar | Nationale                |
| Alimentation volaille | ISRA   | Dakar | Nationale                |
|                       | Projet de Développement Rural Durable (PDRD) | Louga | Région de Louga et Thiès |
| Modèle poulailler     | Projet de Développement Rural Durable (PDRD) | Dakar | Région de Louga et Thiès |
|                       | ISRA   | Dakar | Nationale                |

### 1.6. Aire géographique de diffusion

Le cadre du projet couvre l'ensemble de la zone sylvo-pastorale. Il s'agit de 255 villages de 27 Communautés Rurales de la région de Louga et des départements de Ranérou Ferlo et Matam (région de Matam).

### 1.7. Cibles de la grande diffusion

Le présent projet vise **5250** producteurs dont **3675 femmes, 27 artisans et 108 jeunes relais villageois**. Les femmes et les jeunes étant les principaux pratiquants de l'activité d'élevage de volailles, ils représentent la cible principale du projet.

**1.8. Durée :** la durée du projet est circonscrite sur **4 années**

**1.9. Budget :** le coût du projet est estimé à **250 000 000 CFA**

## **2. OBJECTIFS DU PROJET**

- **OBJECTIFS DU PROJET**

- .1 Objectif global**

L'objectif général du projet de contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs et productrices de la zone sylvopastorale à travers l'amélioration du potentiel génétique, la réduction de la mortalité des sujets surtout jeunes et des conditions d'élevage (habitat, prophylaxie, alimentation) de la volaille locale.

- .2 Objectif spécifique**

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer la productivité et la compétitivité de la filière avicole dans la zone sylvopastorale

## **3. JUSTIFICATION**

### **3.1. Contexte**

La zone de diffusion se situe dans la Zone Sylvo-Pastorale (ZSP) au nord du pays. C'est un vaste domaine éco géographique qui est à cheval sur les régions de Louga et de Matam. L'aire de diffusion est plus précisément localisée dans les départements de Linguère, Kébémér et Louga et du département de Ranérou Ferlo dans la région de Matam.

Dans cette zone, l'aviculture traditionnelle, est pratiquée par toutes les ethnies, et est assurée de façon prédominante par des enfants et des femmes. Elle reste soumise à la faiblesse des capacités techniques des producteurs, à la cherté de l'aliment et des intrants vétérinaires, aux mauvaises conditions d'élevage (habitat, santé, entretien, alimentation), ainsi qu'à son caractère marginal.

Malgré ces nombreuses contraintes, l'élevage avicole joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et les activités socioéconomiques et rituelles en milieu traditionnel. La vente des produits avicoles permet aux familles rurales de couvrir certains de leurs besoins matériels et de faire face à des dépenses ponctuelles. Les volailles jouent un rôle culturel non négligeable : elles sont offertes comme cadeau et utilisées lors de sacrifice rituels ou de cérémonies comme le mariage, le baptême ou la circoncision (HOFMAN, 2000).

### **3.2. Origine de la demande**

Dans la stratégie d'intervention de l'ANCAR, l'approche de conseil agricole et rural repose sur la reconnaissance des producteurs comme les principaux acteurs de la transformation de leurs systèmes de production. Ces derniers sont commanditaires du conseil agricole et rural en général et de la demande des actions pour le développement de l'aviculture villageoise. En effet, lors de l'élaboration participative du programme technique et budget annuel (PTBA) au niveau de la direction de la zone sylvopastorale de l'ANCAR, l'amélioration de la productivité avicole a été une demande récurrente de la part des productrices et producteurs. Cette demande émane de plusieurs GPF au niveau des communautés rurales de la zone.

Malgré la volonté manifeste des acteurs de l'aviculture traditionnelle, cette problématique demeure.

Ainsi, la Direction de l'ANCAR en Zone Sylvopastorale s'investit dans la satisfaction des préoccupations des femmes à travers le présent projet.

### 3.3. Problématique

Rappelons que la malnutrition protéique en milieu rural africain atteint un pourcentage élevé (de l'ordre de 30 %) des jeunes, et qu'elle s'aggrave dans certains pays. Les femmes enceintes et allaitantes souffrent également de graves déficits (AVSF – 2011).

Au Sénégal, les exploitations agricoles familiales, caractérisées par leur pauvreté, connaissent de fortes mutations face à l'évolution de leur environnement social, culturel et technique. L'agriculture, principale activité dans ce pays, a de moins en moins d'importance du fait de la détérioration des moyens de production et de la baisse des précipitations. Pour y faire face et conserver la cohésion sociale, des activités palliatives sont mises en avant du fait de la stabilité des revenus qu'elles génèrent. Parmi elles, l'aviculture traditionnelle se positionne en bonne place, chez surtout les couches les plus vulnérables ; à savoir les femmes et les jeunes.

Cette aviculture traditionnelle a su perdurer à travers les années en s'adaptant aux différentes situations d'insécurité. Toutefois, elle a toujours été caractérisée par une faible prise en charge et une très faible productivité. Les mesures d'accompagnements introduites par le projet de diffusions de poussinières dans la ZSP, déroulé dans certaines CR de la zone, a favorisé un nouvel engouement autour de cette activité avec des retombées appréciables au niveau de l'exploitation agricole familiale.

Par ailleurs, en milieu rural, surtout non côtier, la viande de volaille constitue la principale source de protéines d'origine animale. D'après (Kébé, 1989), l'aviculture familiale rurale y fournit 12 % de la consommation totale de viande. Elle est pratiquée dans toutes les régions du pays par tous les groupes ethniques. Cette activité concerne 72 % des ménages ruraux (FAO et Ministère de l'Agriculture, 1999) et fournit des revenus, qui permettent aux familles de faire face à leurs besoins matériels et à leurs dépenses ponctuelles. Une enquête réalisée auprès de 150 ménages en zone périurbaine de Dakar révèle que les revenus de l'aviculture familiale sont utilisés pour l'achat de riz (45,3 %), de thé ou de café (10,7 %), de sucre (10 %), d'aliments pour les volailles (5,3 %), d'autres volailles (8 %), de pain (10 %), de manuels scolaires (4,7 %), de tontine (système d'épargne communautaire, 9,4 %), de chaussures ou d'habits (30 %), d'huile (21,3 %), de savon ou de médicaments (10 %) (Guèye, 2002).

Il convient aussi de noter qu'au Sénégal, la consommation annuelle par habitant est de l'ordre de 3,5 kg (aviculture moderne et traditionnelle confondues). Ce niveau est loin en dessous des normes de l'OMS (5 à 6 kg) au moment où en Cote d'Ivoire, ils sont à 5,5 kg et en Tunisie à 8 kg.

#### **4. ETAT DES CONNAISSANCES**

##### **Techniques d'amélioration de l'habitat**

Le modèle de poulaillers à proposer va tenir compte du matériel disponible en milieu rural notamment dans la zone d'intervention (banco, chaume en paille et piquets). L'intérêt des chaumes en paille réside dans le fait qu'ils permettent de réduire l'intensité de la chaleur.

Pour ce qui concerne le poulailler des adultes, le modèle développé dans le cadre du projet Aviculture familiale, financé par le FNRAA en 2012 et porté par le CRZ de Dahra sera opté. Ce sont des poulaillers en forme de pente avec une porte en bois grillagée en haut. La dimension moyenne est de 6, 24m<sup>2</sup> et permet d'accueillir 62 sujets.

Pour ce qui est des poussinières, le modèle diffusé par l'ANCAR en zone sylvopastorale dans le cadre du projet FNRAA 2012 sera proposé aux producteurs.

Durant l'année 2011 et une partie de l'année 2012, l'ANCAR/ZSP a eu à dérouler un projet de diffusion de modèle de poussinière dans sa zone d'intervention. Le projet avait permis d'introduire **600** poussinières dans 12 CR de la région de Louga et du département de Ranérou Ferlo.

Cette technologie développée par l'Ecole Inter Etats des Sciences et Médecine et Vétérinaire (EISMV) en 2010 dans la zone des Niayes a été diffusée dans la zone sylvo-pastorale, milieu plus chaud et sec. Ainsi avec la collaboration de l'EISMV, le concepteur du modèle a séjourné dans la zone pour mesurer la faisabilité technique de la diffusion.

Sur le plan technique, le projet avait permis de former 27 agents de la direction de zone de l'ANCAR et du Service Régional de l'Elevage en technique de conduite et de gestion de l'habitat de la volaille locale (poulailler et poussinière) pour mieux les outiller et augmenter les chances de réussite du projet. Ces derniers ont démultiplié la formation auprès de **442** producteurs répartis sur plusieurs villages de 12 communautés rurales. Ce qui avait permis de faire connaître la technologie à **1500** bénéficiaires indirectes.

L'utilisation facile et aisée de la technologie, la disponibilité d'un personnel de terrain très compétent, et bien réparti dans la zone constituent les facteurs de succès.

La diffusion à petite échelle du projet dans la première phase du WAAPP a permis d'obtenir une réduction de la mortalité des poussins de l'ordre de 40 points (de 70% à 30%) dans les exploitations bénéficiaires.

##### **Techniques de prophylaxie sanitaire et médicale concernant celles utilisées par le CRZ de Dahra dans son projet Aviculture familiale, financé par le FNRAA en 2012.**

Les techniques de prophylaxie médicale peuvent se résumer essentiellement à l'utilisation de la forme liquide du vaccin (collyre) efficace contre la maladie de Newcastle et à la prévention contre les parasitoses aviaires. En effet la maladie de Newcastle constitue la contrainte sanitaire majeure survenant à 90% dans les élevages traditionnels (Cf. figure n°1). Dans le cadre du projet de «Développement et de diffusion de technologies FNRAA 2010», l'Unité ISRA-Production-vaccins a pu bénéficier d'un financement qui lui a permis de mettre en

place un poulailler bio sécurisé, pour asseoir une production régulière d'œufs embryonnés de qualité MDF et de produire la forme liquide du vaccin I-2 qui ne requiert nullement l'usage d'appareil sophistiqué. Par conséquent, le coût de production de cette forme est réduit.

De plus, la forme liquide du vaccin (collyre) déjà prête à l'emploi, la rend plus accessible et facilement utilisable par les utilisateurs. Certes, des vaccins efficaces existent sur le marché mais, ne sont pas toujours adaptés aux conditions d'utilisation en milieu rural en termes de coût, de stabilité, de conservation, de conditionnements réduits et de facilité d'utilisation. La disponibilité de ce vaccin est une innovation technologique de taille résultant des activités de recherche menées au niveau du LNERV de Dakar.

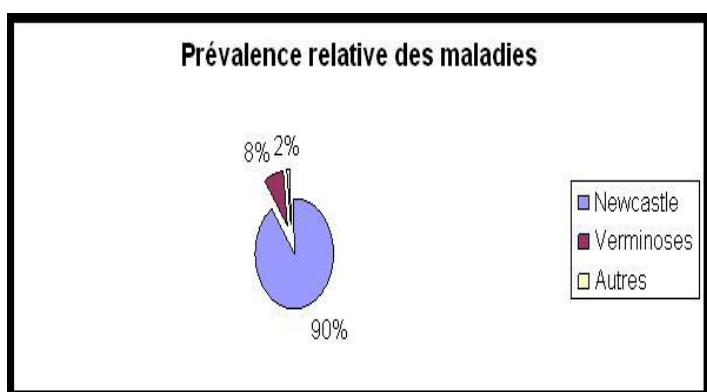


Figure 1: Prévalence relative des maladies (LNERV)

### Techniques d'amélioration de l'alimentation

Ces techniques concernent également des résultats des d'activités de recherche menées au LNERV de Hann qui sont matérialisés par des fiches techniques applicables en milieu éleveur et adaptables au contexte de la zone d'intervention. En effet, du fait de la spécificité de cette zone qui est un espace plus pastoral qu'agricole, les sous produits agricoles comme le sorgho ou le maïs ne sont pas disponibles en grande quantité. Le mil est la céréale qui est le plus souvent rencontrée sur le marché. Compte tenu de la nécessité de promouvoir l'utilisation des ressources locales disponibles et peu onéreuses dans la formulation des aliments, les rations à base de mil et de sons de riz (vendu dans les marchés hebdomadaires à des prix abordables), seront privilégiées. Dans le cadre du projet Aviculture familiale, financé par le FNRAA en 2012 et porté par le CRZ de Dahra, des rations pour toutes les catégories de volailles locales ont été élaborées et testées dans la zone du projet. Ce qui constitue pour ce projet de diffusion à grande échelle, notre paquet de technologies alimentaires.

## 5. RESULTATS ATTENDUS

- **R1** : Les capacités des producteurs sont renforcées
- **R2** : Le taux de mortalité des sujets et les pertes liées aux prédateurs sont réduits;
- **R3** : Un cadre de concertation regroupant l'ensemble des producteurs est mis en place.
- **R4** : le projet est bien suivi et évalué, les résultats sont capitalisés.

## 6. BENEFICIAIRES

Les principaux bénéficiaires sont les GPF et les organisations qui sont membres des cadres locaux de concertation des organisations de producteurs (CLCOP), les structures de développement, les structures d'encadrement et de formation, les artisans et les pouvoirs publics.

- Les GPF et les organisations des producteurs, vont pouvoir mettre à profit l'ensemble des techniques et innovations qui seront mises à leur disposition. L'adoption de celles-ci permettra aux productrices de voir non seulement la productivité augmentée grâce à la disponibilité d'une poussinière et d'une alimentation à base d'aliments locaux en quantité et en qualité améliorés, mais aussi, de voir leurs revenus monétaires augmentés. La réduction de la mortalité des poussins par l'introduction de poussinière, la construction de poulailler, la maîtrise de la maladie de New Castle et la mise à disposition d'une alimentation équilibrée sera profitable aux productrices dans la mesure où elle va contribuer à augmenter la quantité et la qualité de viande de volaille produite, réduire les taux de mortalité et de morbidité mais aussi la mise sur le marché des protéines d'origine animale.

L'adoption de l'ensemble de ces technologies leur permettra d'améliorer leur environnement et leurs conditions de vie.

Leur approvisionnement en aliment local et l'écoulement de leurs produits vont être facilités grâce à la mise en place d'une faîtière productrice de viande de volaille locale améliorée. Avec cette structure, des quantités d'aliments locaux entrant dans la composition de la ration vont être cultivées ou achetées dans les loumas ce qui diminuera l'utilisation de l'aliment industriel.

La faîtière productrice de viande de volaille locale mise en place va continuer ses activités de production et d'amélioration de la viande de volaille tout au long de l'année avec comme conséquence la pérennisation de la filière avicole.

- Les ménages bénéficieront directement des retombées liées à l'augmentation des niveaux de production de viande de volaille locale améliorée du fait que presque tous les revenus issus de cet élevage sont gérés par les femmes. En effet, l'essentiel des revenus obtenus par des femmes sera utilisé pour les besoins familiaux (nourriture, santé, scolarisation et entretiens des enfants). Plusieurs études ont montré que les femmes rurales investissent prioritairement leurs revenus dans le ménage. L'incidence du revenu de la femme rurale sur la santé et la sécurité alimentaire de la famille serait 4 à 8 fois plus grande que l'effet du revenu de l'homme.
- L'objectif principal des pouvoirs publics en matière d'élevage avicole est de pouvoir mettre à la disposition des populations des produits carnés en qualité et en quantité suffisante et de réduire de moitié les importations de viande blanche et de cuisses de poulets.

Ce projet sera une opportunité pour l'ANCAR/DZSP de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Etat en matière de développement et d'amélioration de l'aviculture traditionnelle par diffusion d'un paquet de technologie visant à améliorer l'habitat des jeunes et des adultes, la prophylaxie, l'alimentation à travers la formulation de ration alimentaire moins coûteuses et accessibles à l'éleveur.

- Les artisans locaux verront également leur chiffre d'affaire augmenté grâce à la fabrication des poussinières
- L'utilisation facile et moins coûteuse de ce paquet de technologies rend durable son adoption.



## 7. DESCRIPTION DES ACTIVITES DU PROJET

### **i) Les activités opérationnelles**

- Caractérisation de la situation de référence de l'élevage de volaille locale
- Commande et Fabrication ;
- Introduction de poussinières ;
- Suivi technique de l'installation et de l'utilisation des poussinières
- Amélioration de l'habitat des sujets adultes
- Prophylaxie sanitaire et médicale
- Suivi et évaluation du processus de diffusion.

### **ii) Les activités de communication**

- Campagne d'information et de sensibilisation des producteurs;
- Elaboration des manuels de vulgarisation en pulaar et wolof» ;
- Animation d'émissions radiophoniques et de télévisions ;
- Organisation de journée de l'aviculture villageoise ;

### **iii) Les activités de renforcement de capacité**

- Appui au processus pédagogique et technique de diffusion de technologies ;
- Formation des artisans en technique de fabrication du modèle de poussinière ;
- Formation des relais en technique de vaccination contre le Newcastle et formulation d'aliment de volaille à partir de produits locaux ;
- Renforcement des capacités des techniciens de l'ANCAR en gestion des projets et en MARP;
- Formation des agents de l'ANCAR et des producteurs en suivi évaluation participatif ;
- Renforcement des capacités des GPF en gestion financière et organisationnelle;
- Contribution à la formation d'étudiants et d'élèves techniciens d'élevage à travers des stages dans la zone de diffusion.

### **iv) Les activités destinées à assoir un environnement propice et incitatif**

- Prospection de marché ;
- Création d'une structure zonale des productrices et producteurs de volaille locale ;
- Organisation de visites d'échange ;
- Mise en relation des productrices (pour financement et écoulement de la production) ;
- Transfert aux producteurs des techniques de formulation de ration alimentaire, de rationnement, de déparasitage et de vaccination.

### **v) Les activités permettant d'assurer la mise en œuvre des mesures de sauvegardes**

- Screening environnemental
- Formalisation de la structure de concertation des éleveurs de volaille locale ;
- Participation aux foires ;
- Elaboration de plan d'action de l'union ;
- Accompagnement dans l'organisation des réunions périodiques de la structure ;
- Favoriser la signature d'une convention de partenariat entre la structure des producteurs de la volaille locale, l'ANCAR et une ou plusieurs institutions de micro-finance.

## 8. METHODOLOGIE

### **.3 Approche générale**

- L'approche méthodologique utilisée sera participative et concernera tous les acteurs impliqués dans le projet (CLCOP, OP, bénéficiaires, structures de développement et les partenaires).
- *Au niveau de chaque communauté rurale, le cadre local de concertation des organisations de producteurs mis en place par l'ASPRODEB et l'OP qui a formulé la demande, seront responsable du choix des bénéficiaires.*

## 2. Méthodologie par activité

### Mise en place du paquet technologique

#### ***Activité 1 : activités opérationnelles : Transférer aux productrices des techniques d'amélioration de la productivité de la volaille locale et mettre au point des poussinières***

Il s'agit de mettre à la disposition des productrices des innovations techniques leur permettant d'alimenter et d'améliorer la productivité de la volaille locale. L'approche sera participative et soutenue par un système de conseil rapproché.

- a) ***Caractériser de la situation de référence de l'élevage avicole***
- Effectuer un diagnostic participatif au démarrage du projet permettra de mieux cerner l'état des lieux et de pouvoir faire un inventaire des poules locales, poulaillers et aliments locaux disponibles dans la zone. L'approche MARP sera utilisée pour une collecte de données rapides.
  - Identifier les facteurs environnementaux et comportementaux liés à la ponte, à l'incubation, à la couvaie, au suivi et à l'alimentation des sujets afin de mieux approfondir la problématique de la productivité; la collecte de données quantitatives portera sur un échantillon constitué de productrices appartenant aux GPF des communautés rurales retenues. Des fiches et des guides d'entretiens seront utilisés pour collecter des informations quantitatives et qualitatives.
- b) ***Fabriquer et diffuser un modèle de poussinière destiné à améliorer le taux de survie des poussins***
- ***Mise en place du dispositif de fabrication de la poussinière et ses accessoires:***

Les artisans locaux seront mis à contribution dans la fabrication des poussinières et les producteurs seront impliqués dans le choix du matériel qui sera utilisé pour garantir l'accessibilité et la disponibilité de la technologie. Le processus de diffusion va reposer sur la démarche suivante :

- fabriquer les poussinières et ses accessoires ;
- informer et sensibiliser les organisations, GPF, CLCOP afin de les inciter à s'approprier la technologie.

- c) ***Diffuser et suivre l'utilisation des poussinières dans les exploitations avicoles améliorées***

L'introduction de la technologie se fera en étroite collaboration avec les GPF membres des cadres locaux de concertation des organisations de producteurs (CLCOP), l'ISRA (CRZ de Dahra) et l'ANCAR/DZSP sous la supervision de l'Inspection Régionale de Services Vétérinaires. Il s'agira de veiller à une bonne utilisation de la technologie L'activité permettra de s'assurer de la meilleure localisation de la poussinière et du poulailler pour parer à la forte chaleur de la zone mais surtout pour s'assurer des bonnes dispositions prises par le ou la bénéficiaire pour une meilleure appropriation de la poussinière proposée.

- d) ***Mettre en place un dispositif de conseil rapproché des GPF***

Ce dispositif sera chargé de développer un système de conseil de proximité en faveur des GPF. Il sera constitué principalement des techniciens de l'ANCAR/DZSP. Ces derniers, mettront en contribution les relais villageois formés à cette fin. En plus, la DZSP, l'IRSV et le CRZ organiseront des visites planifiées dans les exploitations. Ces tournées seront l'occasion de communication avec les bénéficiaires mais aussi de partage avec les CAR des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre. Elles seront aussi l'occasion de garantir un appui conseil à l'endroit de ces derniers. L'activité sera accompagnée d'un dispositif de suivi-évaluation. Il permettra d'enregistrer les informations. Des fiches de collecte de données et de suivi des exploitations avicoles seront élaborées.

**e) Amélioration de l'habitat des sujets adultes:**

Les producteurs et productrices seront accompagnés dans l'amélioration de l'habitat des sujets adultes. Cette activité consistera à construire des poulaillers à partir de matériaux locaux. L'accent sera mis sur l'hygiène dans ces habitats et les capacités des cibles seront renforcées à cet égard.

**f) Le suivi-évaluation du processus**

C'est une activité transversale permettant une meilleure visibilité des réalisations du projet. Elle sera conduite par le CSEPC de l'ANCAR/DZSP. Il s'agira de renseigner à partir d'outils simples le niveau d'atteinte des objectifs du projet. Pour ce faire des fiches de suivi seront élaborées et la périodicité de collecte de données fixée. Le responsable se reposera sur le dispositif des agents de terrain de l'ANCAR/DZSP et au besoin des prestataires privés. L'activité reposera sur une approche participative. Un audit du projet sera fait en fin de projet

**Activité 2 : Activités de communication**

Une bonne diffusion de la technologie passe nécessairement par des activités d'information, de communication. Cette activité doit se situer à toutes les étapes du processus. Elle se matérialisera sous forme de:

- De rapports périodiques trimestriels et annuels permettant d'apprendre le niveau d'exécution du projet permettre ainsi une bonne circulation de l'information.
- La mise en place d'un cadre d'échanges et de concertation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet pour une bonne circulation de l'information.
- L'organisation d'ateliers de lancement du projet réunissant tous les acteurs de la filière et partenaires au développement. Cet atelier retracera la problématique à résoudre, les objectifs visés, le programme d'activités du projet. Pour une large diffusion les médias nationaux et les radios communautaires de la place seront conviés à cette rencontre.
- La réalisation d'émissions radiophoniques et télévisées aussi bien au niveau national que régional. Ces émissions porteront essentiellement sur la problématique, la technologie en termes d'avantages comparatifs et les facteurs de risques.

Ces émissions seront réalisées en rapport avec les producteurs et l'ANCAR :

- L'organisation d'ateliers de restitution des résultats et de capitalisation pour faire l'état d'exécution et le bilan du projet.
- L'élaboration de documents et supports didactiques permettant de valoriser et de capitaliser les différentes activités. Il est ainsi prévu un rapport de synthèse global qui sera effectué sur la base des rapports techniques à décrire d'une manière précise les démarches, les approches et les méthodologies ainsi que les instruments et outils qui vont être utilisés pour la réalisation des activités.
- Organisation de journées de l'aviculture traditionnelle : il s'agira de réunir le maximum d'acteurs du développement en vue de partager sur la nécessité de développer l'élevage traditionnel. Elle servira de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des difficultés de ce sous secteur par les autorités locales et du pays.

**Activité 3 : Renforcement des capacités techniques**

La formation des acteurs notamment les conseillers agricoles, les techniciens spécialisés et les producteurs apparaît comme une nécessité et offre des facilités d'adoption et de pérennisation de cette innovation. Cette formation concernera d'abord le dispositif technique de la Direction zonale ensuite les relais villageois et en fin les bénéficiaires directs du projet.

Cette activité se fera avec l'ISRA , avec l'appui du Service zootechnique et de l'alimentation de l'Ecole Inter Etat des Sciences et Médecine Vétérinaires, des IRSV de Louga et de Matam.

Pour éviter la déperdition des connaissances transmises, il sera adopté un suivi formatif assuré par le conseiller agricole et rural sur place et les techniciens spécialisés de la DZSP. L'élaboration de documents et supports didactiques pour permettre de valoriser et de capitaliser les différentes activités est aussi prévue. Il sera aussi donné l'occasion aux élèves et étudiants de bénéficier de stages au sein du projet.

***Activité 4 : Les activités destinées à asseoir un environnement propice et incitatif***

L'approche sera participative et les cadres locaux de concertation des organisations de producteurs seront mis en profit. Il s'agit de :

- Recenser tous les points de vente de volaille et d'informer les acteurs sur les opportunités que présente le projet ;
- Mettre en relation les productrices et les vendeurs de volaille à travers un système de contractualisation pour la fourniture de volaille ;
- renforcer les capacités des bénéficiaires par la formation sur les techniques organisationnelles et de gestion, mais aussi sur les techniques de formulation alimentaire et de prophylaxie ;
- accompagner les bénéficiaires à la mise en place d'une faîtière. Il s'agira d'une structure fédérative dont les activités seront orientées vers l'amélioration de la productivité et des revenus de ses membres.

***Activité 5 : Les activités permettant d'assurer la mise en œuvre des mesures de sauvegardes***

Pour une pérennisation des actions du projet, un screening environnement sera fait conformément à la législation et à la réglementation en vigueur au Sénégal et aux mesures de sauvegarde de la banque mondiale. Ensuite, il sera nécessaire voire indispensable de rendre formelle la structure qui sera mise en place par les éleveurs. Il s'agira à partir d'une assemblée générale constituée par des délégués mandatés par chaque CLCOP d'élire un bureau. Après la nomination des membres du bureau, le président et son secrétaire, avec l'appui de l'ANCAR/DZSP et de l'IRSV, effectueront les démarches nécessaires pour l'obtention d'une reconnaissance juridique. Par ailleurs, il sera ciblé toutes les foires utiles pour permettre une participation des cibles (organisation ou individuelle). En plus, l'accent sera mis sur une bonne dynamique organisationnelle.

A ce sujet, l'ANCAR/DZSP, accompagnera régulièrement la structure dans la formulation et la réalisation d'un plan d'action annuel. L'ANCAR/ZSP s'évertuera aussi à favoriser la signature d'une ou plusieurs conventions de partenariat tripartite avec une ou plusieurs institutions de micro-finance afin de faciliter l'accès au financement des membres de l'organisation. Ce ou ces protocoles seront caractérisés par leur approche gagnant-gagnant et fera l'objet d'évaluation régulière.

## 9. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET

### **IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX**

#### **1. L'environnement naturel et socioéconomique**

Le projet pourrait-il affecter négativement les sites suivants ?

- Aires protégées (parc, réserve, forêt classée, etc.) Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Forêts riveraines Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Zones humides (lacs, rivières, zones inondées par saison) Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Sites géologiques instables Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Paysage/esthétique Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Site historique, archéologique ou d'héritage culturel Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Perte de récoltes, arbres fruitiers, etc. Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- Compensation et ou acquisition des terres Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_

#### **2. Produits toxiques/contaminants (gestion et protection)**

- Le projet va-t-il utiliser des produits toxiques/contaminants en grandes quantités ? Oui \_\_\_\_\_ Non X \_\_\_\_\_
- En cas d'utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de gestion des résidus ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- En cas d'utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de protection ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

#### **3. Déchets solides ou liquides**

Le projet va-t-il générer des déchets solides ou liquides? Oui X Non \_\_\_\_\_

Si "Oui", le projet prévoit-il un plan de gestion (collecte et élimination) de ces déchets? Oui X Non \_\_\_\_\_

### **Partie C : Mesures environnementales d'atténuation**

Les principaux déchets générés par le projet sont les effluents des sujets. Pour une meilleure gestion de ces déchets et vu leur pouvoir fertilisant, il est prévu de les épandre dans les champs des bénéficiaires ou des agriculteurs intéressés.

### **Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

- Projet sans impacts significatifs
- Projet nécessitant simplement l'intégration de simples mesures de mitigation
- Etude complémentaire à faire

## **10. ARTICULATION ET COHERENCE AVEC LES PRIORITES SOUS – REGIONALES**

A l'horizon 2015, le monde s'est fixé entre autres objectifs de réduire l'extrême pauvreté et de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La CEDEAO, quant à elle, prévoit dans son quatrième domaine prioritaire de favoriser le développement de l'élevage à cycle court. Les politiques du Sénégal et de la plupart des pays de l'Afrique convergent vers la réalisation de ces objectifs. Le présent projet entre en droite ligne dans ces perspectives. En effet, il vise particulièrement les femmes et les jeunes. Il participe sans équivoque à la lutte contre la pauvreté rurale en contribuant à l'amélioration de la nutrition, la création de revenus pour ces couches ciblées. A travers des formations reçues grâce au projet, les femmes et les jeunes renforcent substantiellement leurs capacités techniques. Ces acquis s'inscrivent dans les orientations de la CEDEAO. En effet, sa politique agricole est centrée sur contribution de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres » (très proche de la formulation PAU/UEMOA) et à la promotion et à l'accompagnement de la transformation des systèmes d'exploitation, des systèmes de production et des filières pour permettre à l'agriculture ouest-africaine d'entre autres d'assurer la sécurité alimentaire de la population et de fournir des revenus et des conditions de vie dignes aux actifs agricoles et ruraux.

## **11. IMPACT POTENTIEL SUR LE DEVELOPPEMENT**

Malgré la forte production de poulets de chair, le Sénégal connaît une sous alimentation en viande de ses populations. Le niveau de consommation se situe seulement à 3,5 kg contre 5 à 6 kg pour les normes OMS.

Le projet agit sur la réduction de la mortalité des sujets et l'amélioration des conditions de vie des sujets adultes par conséquent sur l'augmentation de la productivité de la volaille locale et l'inondation des marchés sénégalais en poulets locaux. Ce qui va se matérialiser par une autoconsommation et ou une amélioration des revenus monétaires de l'exploitation. Dans le deuxième cas, l'exploitation pourrait orienter la dépense de ces revenus dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation des enfants, eau, assainissement, etc.), l'épargne (tontine) et dans les dépenses de luxe (bijou, meubles, etc.).

Concrètement, les 5000 poussinières installées entraineront l'introduction de 1000 coqs de race. Ces coqs, croisés aux poules locales (11 poules pour un coq), donneront en moyenne 440 métis par coq et par an. Ce qui permettra d'enregistrer 1 760 000 métis. Ces sujets métis valorisés à au moins 2500 F CFA donnent au minimum 4 400 000 000 F CFA.

Pour les artisans, le projet, leur permet de varier leurs activités et de bénéficier de revenus additionnels. Grâce au projet, les bénéficiaires pourront par la mise en relation avec les IMF bénéficier de crédits et augmenter leurs productions.

Par effet d'entraînement, la redistribution des revenus glanés grâce au projet permettra le développement d'activités connexes (transport, commerce de volaille locale, santé avicole, restauration etc.). Ainsi, le projet contribuera sensiblement à la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et par conséquent la résorption du taux de chômage.

Par ailleurs, du fait que la cible privilégiée est les femmes et les jeunes, le projet contribuera efficacement à l'atteinte des OMD et des objectifs de croissance socioéconomique du pays.

L'aviculture traditionnelle étant une activité pratiquée dans toute la sous-région, la réussite du projet permettra l'exportation de la technologie dans les autres pays limitrophes.

## **PARTIE IDENTIFIEE**

### **12. INFORMATIONS SUR LES PARTENAIRES ET LES BENEFICIAIRES**

#### **L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)**

L'ANCAR a été créée pour faire du conseil agricole et rural sur toute l'étendue du territoire, selon une nouvelle approche fondée sur la demande des producteurs et en partenariat avec les OP, les structures de recherche, d'encadrement, de formation et les principaux acteurs du développement rural (ONG, Projets, etc.).

Ses missions sont de: i) Animer le Système National de Conseil Agro-Sylvopastoral (SNCASP) ; ii) Améliorer l'Offre de Conseil Agricole et Rural ; iii) Harmoniser les méthodes d'intervention ; iv) Mettre en place un réseau de prestataires publics et privés ; v) Suivre et évaluer l'offre de CAR

Son objectif est de promouvoir et animer un service de Conseil Agro-Sylvopastoral décentralisé, à la demande permettant aux producteurs d'améliorer durablement la production, les revenus et la sécurité alimentaire.

L'ANCAR dispose de 07 Directions de Zone Agro-écologiques dont celle de la Zone Sylvopastorale qui couvre les départements de Linguère, Kébémér et Louga et Ranérou Ferlo (Matam) avec un dispositif de 17 conseillers agricoles et ruraux et 02 Techniciens Spécialisés qui sont sous la coordination d'un Chef de Service Technique et d'un Directeur de Zone.

En outre la Direction dispose d'un chargé du Suivi-Evaluation, Capitalisation et Planification, d'un Chef de Cellule Financière et Comptable, d'une Secrétaire de direction, de deux Chauffeurs, d'un vagemestre et de quatre gardiens. Elle a un parc-automobile bien fourni avec 3 voitures et vingt motos fonctionnelles.

LA DZSP a conduit durant la phase I de WAAPP/PPAO un projet de diffusion de modèle de poussinières dans la même zone pour améliorer la productivité chez la volaille locale. Les résultats encourageants obtenus l'ont incité à solliciter un financement dans la phase2 du WAAPP.

#### **INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES (ISRA) ( CRZ de Dahra)**

L'ISRA est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) créé en 1974. Il a pour mission principale de conduire des recherches appliquées au service du développement. Il a également pour rôle de :

- fournir l'information nécessaire à l'élaboration des politiques et projets ;
- développer des connaissances et des outils scientifiques et technologiques dans tous les domaines de l'agriculture ;
- mettre à la disposition des planificateurs et des décideurs des informations et de produire les innovations techniques appropriées utilisables par les agriculteurs, les éleveurs, pêcheurs des différentes régions du pays et susceptibles d'améliorer ou d'engendrer de nouvelles sources de revenus et d'emploi en milieu rural ;
- contribuer à la diffusion des résultats de la recherche auprès des acteurs du développement agricole ;

- entreprendre et développer les recherches sur les productions végétales, animales, halieutiques intéressant le développement économique et social du Sénégal ;
- élaborer et exécuter des programmes de recherche en fonction des objectifs définis par le gouvernement ;
- promouvoir la formation de ses chercheurs et des producteurs ;
- œuvrer au développement de la coopération scientifique interafricaine et internationale dans le domaine de ses compétences. Il constitue une structure d'accueil de programmes de recherches bilatéraux et internationaux répondant aux intérêts sénégalais et africains.

Elle sera le principal partenaire de l'ANCAR dans l'exécution du projet. Elle est basée dans la zone d'application du projet et bénéficie d'une expérience avérée dans le monde rural. Elle est dotée d'une équipe dynamique et surtout spécialisé en élevage.

### **LE CLCOP**

Le cadre local de concertation des organisations de producteurs est comme son nom l'indique un espace de dialogue et de partage pour toutes les OP. Il couvre le terroir de la communauté rurale. Il est chargé de viser pour validation tous les plans de budget des CAR et des contrats entre ses membres et l'ANCAR.

### **13. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE**

L'ANCAR dans la mise en œuvre du projet aura comme partenaire principal l'ISRA (CRZ de Dahra) et associera l'EIMSV, les CLCOP, le Service Régional de l'Élevage(SRE) de Louga et les services départementaux de l'élevage de Ranérou et de Matam.

L'EISMV, intervenant comme prestataire, s'occupera principalement du renforcement des capacités des Conseillers Agricoles et Ruraux et des TS de l'ANCAR et éventuellement des techniciens du SRE. Elle participera avec l'ANCAR à tout le processus d'installation des poussinières et de suivi technique du projet.

Le SRE, représentant le ministère de l'élevage dans la région aura un droit de regard sur les activités du projet. Il sera mis à contribution dans les activités de suivi technique du processus de diffusion du paquet technologique.

Les bénéficiaires sont considérés dans l'exécution du projet comme des acteurs à part entière. Pour ce faire, le projet prévoit de renforcer leurs capacités en formulation d'aliment volaille à base de produits locaux , en gestion organisationnelle et financière et en suivi sanitaire .



DIAGRAMME DE GANTT

| Activités et tâches |   |   | Exécutants   |   | Durée               | Année 1 |     |     |     | Année 2 |     |     |     | Année 3 |     |     |     | Année 4 |     |     |     |
|---------------------|---|---|--|---|---------------------|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|---------|-----|-----|-----|
| N°                  | Activités   | Sous activités/<br>tâches   | Personnes impliquées (Prénom Nom)  | Responsable (Prénom Nom)  |                     | T 1     | T 2 | T 3 | T 4 | T 1     | T 2 | T 3 | T 4 | T 1     | T 2 | T 3 | T 4 | T 1     | T 2 | T 3 | T 4 |
| 1                   | <b>Caractérisation de la situation de référence de l'élevage de volaille locale</b> | -Conception de questionnaire<br><br>-formation des enquêteurs<br>-teste du questionnaire<br>- enquête de terrain<br>-saisie des données<br>-analyse et interprétation des données   | Boubacar Ba (CST),<br>Alboury Ndiaye,<br>Abdoul Aziz Mbodj,<br>17 CAR,<br><br>Dr Fafa sow (ISRA) | Abdoulaye GADIO (CSEPC)   | 30J                 | X       |     |     |     |         |     |     |     |         |     |     |     |         |     |     |     |
| 2                   | <b>Introduction des technologies</b>  | - Commande des futs et fabrication des poussinières<br><br>- Introduction des poussinières et poulaillers<br><br>- Suivi technique de l'installation et de l'utilisation des poussinières et poulaillers<br><br>- Suivi sanitaire<br><br>- alimentation<br><br>- amélioration génétique | Artisans locaux,<br><br>IRSV - Equipe technique DZSP, CCFC (DZSP)<br>Dr Fafa sow (ISRA)          | Dr lalla DIASSE Sall & Dr Fafa SOW<br><br>Chaque CAR dans sa CR | 90J<br><br>(60 +30) | X       | X   | X   | X   | X       | X   | X   | X   | X       | X   | X   |     |         |     |     |     |
| 3                   | <b>Information et Communication sur le projet</b>                                   | - organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des producteurs sur le projet;  | Equipe technique zonale  | Dr Lala Diassé & Dr Fafa SOW                                    | <b>78J</b>          | X       | X   | X   | X   | X       | X   | X   | X   | X       | X   | X   | X   | X       | X   | X   | X   |

|   |  |  |               |  |           |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|--|--|---------------|--|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |  | <p>- Elaboration des manuels de vulgarisation en pulaar et wolof» ;</p> <p>- Animation d'émissions radiophoniques ;</p> <p>- Organisation de journée de l'aviculture villageoise</p>   | IRSV et EIMSV |  | (30+2*24) |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4 | <b>Renforcement de capacités des acteurs du projet</b> | <p>-Appui au processus pédagogique de diffusion de technologies ;</p> <p>-Formation des artisans en technique de fabrication du modèle de poussinière ;</p> <p>-Formation des relais en technique de vaccination contre le Newcastle et formulation d'aliment de volaille à partir de produits locaux ;</p> <p>-Renforcement des capacités des techniciens de l'ANCAR en gestion des projets et en MARP;</p> <p>-Formation des agents de l'ANCAR et des producteurs en suivi évaluation participatif ;</p> <p>-formation des membres des GPF en gestion financière et organisationnelle;</p> |               | Boubacar BA (CST ANCAR)<br><br>Dr Fafa Sow | 90J       | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

|   |  |   |  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|--|---|--|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |  | -Contribution à la formation d'étudiants et d'élèves techniciens d'élevage à travers des stages dans la zone de diffusion.  |  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5 | <b>Promotion d'un environnement propice et incitatif pour une meilleure appropriation et adoption des technologies</b> | -Prospection de marché ;<br>-Création d'une structure zonale des productrices et producteurs de volaille locale ;<br><br>-Organisation de visites d'échange ;<br>-Mise en relation des productrices (pour financement et écoulement de la production) ;<br><br>-Transfert aux producteurs des techniques de formulation de ration alimentaire, de rationnement, de déparasitage et de vaccination<br><br>-Mise en relation des productrices avec les autres acteurs de la filière ; | Equipe technique ANCAR DZSP, Bénéficiaires                   | Boubacar BA CST<br>-Dr fafa Sow<br><br><br><br>- Chaque CAR dans sa CR | 60J<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>-84J |   | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| 6 | <b>Mise en œuvre des mesures de sauvegardes et de pérennisation du projet</b>  | -screening environnemental( Formalisation de la structure de concertation des éleveurs de volaille locale ;<br>-Participation aux foires ;<br>-Elaboration de plan d'action de l'union ;  | Bénéficiaires et Equipe technique<br><br><br>Artisans locaux | Chaque CAR dans sa CR<br><br><br>ISRA Dahra                            | 120J  | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

|   |  |  |  |                         |      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|--|--|--|-------------------------|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement dans l'organisation des réunions périodiques de la structure ;</li> <li>-Signature d'une convention de partenariat entre la structure des producteurs de la volaille locale, l'ANCAR et une ou plusieurs institutions de micro-finance.</li> </ul> |  |                         |      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7 | <b>Suivi et évaluation du processus de diffusion</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-élaboration de fiche de suivi</li> <li>-Création de base de données du projet</li> <li>-recueil et renseignement de la base</li> <li>-décente régulière sur le terrain</li> <li>-animation d'atelier d'auto évaluation</li> </ul>                                  | Bénéficiaires, CAR, Equipe technique, CCFC, IRSV | Abdoulaye GADIO (CSEPC) | 168J | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

## 14. CADRE LOGIQUE

| Logique d'intervention  | IOV  | Sources de vérification  | Moyens /ressources  | Hypothèses |
|---|--|--|---------------------|------------|
| <b>OG</b> : Contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs et productrices de la zone sylvo-pastorale à travers l'amélioration du potentiel génétique, la réduction de la mortalité des sujets surtout jeunes et des conditions d'élevage (habitat, prophylaxie, alimentation) de la volaille locale | Le revenu tiré de l'activité avicole est amélioré d'au moins 20 %  | Rapport d'Enquête ménage (données enquêtes), rapport de suivi  |                     |            |
| <b>OS</b> : améliorer la productivité et la compétitivité de la filière avicole dans la zone sylvopastorale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- les performances de production des poules par an augmentent d'au moins 30%;</li> <li>- Les ventes de sujets sont améliorées d'au moins 40% ;</li> </ul> | Fiche de suivi, rapport CAR, rapport d'enquête, rapport d'activités  |                     |            |
| <b>R1</b> : Les capacités des producteurs sont renforcées   | Au moins 5250 producteurs formés dont 3675 femmes, 27 artisans, 108 jeunes relais villageois   | Rapport de formation, rapport fiche de suivi des formations, rapport CAR, listes de présence, rapports d'activités |                     |            |
| <b>R2</b> : Le taux de mortalité des sujets et les pertes liées aux prédateurs sont réduits;  | Le taux mortalité passe de 70 à 20%  | Rapport d'enquête, fiche de suivi, rapport CAR   |                     |            |
| <b>R3</b> : un cadre de concertation regroupant l'ensemble des producteurs est mis en place   | : les rapports des réunions sont disponibles et accessibles  | Comptes rendus et PV de réunion, rapports d'activités du cadre   |                     |            |
| <b>R4</b> : le projet est bien suivi et évalué, les résultats sont capitalisés  | les rapports des sont disponibles et accessibles   | fiches de suivi, rapport de mission, rapport de supervision, rapport de formation , rapport d'activités,           |                     |            |
| <b>R1A1</b> Appui au processus pédagogique de diffusion de diffusion des technologies ;<br><b>R1-A2</b> Formation des artisans en technique de fabrication du modèle de poussinière ;<br><b>R1-A3</b> Formation des relais en   |  |  | Outils pédagogiques |            |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p>techniques de vaccination contre le Newcastle et formulation d'aliment de volaille à partir de produits locaux ;<br/> <b>R1-A4</b> Formation des producteurs en suivi évaluation participatif ;<br/> <b>R1-A5</b> formation des membres des GPF en gestion financière et organisationnelle;<br/> <b>R1-A6</b> Contribution à la formation d'étudiants et d'élèves techniciens d'élevage à travers des stages dans la zone de diffusion.</p>           |  | <p>Transport équipe,<br/> Véhicule ANCAR,<br/> carburant,<br/> frais de mission,<br/> prestataires</p>  |  |
| <p><b>R2 A1</b> contrôle de la divagation des sujets<br/><br/> <b>R2 A2</b> organisation de campagne de vaccination contre le Newcastle<br/><br/> <b>R2 A3</b> fabrication de poulaillers améliorés<br/><br/> <b>R2 A4</b> respect des normes sanitaires et alimentaires<br/><br/> <b>R2 A5:</b> Mise en œuvre des mesures de sauvegarde</p>   |  | <p>Poussinières,<br/> coqs raceurs,<br/> poulailler,<br/> vaccins,<br/> aliments<br/> Véhicule ANCAR et ISRA, motos CAR,<br/> carburant,<br/> frais de mission,<br/> mobilisation des acteurs</p> |  |
| <p><b>R3A1:</b> Formalisation de la structure de concertation des éleveurs de volaille locale ;<br/> <b>R3-A2</b> Elaboration de plan d'action de l'union ;<br/> <b>R3-A3</b> Accompagnement dans l'organisation des réunions périodiques de la structure ;<br/> <b>R3- A4</b> Appui à la Signature d'une convention tripartite entre la structure des producteurs de la volaille locale, l'ANCAR et une ou plusieurs institutions de micro-finance.</p> |  | <p>Mobilisation des acteurs ;<br/><br/> information et sensibilisation des acteurs<br/><br/> Intermédiation<br/><br/> Véhicule,<br/> moto,<br/> téléphone,<br/> presse,</p>                       |  |
| <p><b>R4 A1</b> Caractérisation de la situation de référence de l'élevage de volaille locale<br/> <b>R4 A2</b> élaboration de fiche de suivi<br/> <b>R4 A3</b> Création de base de données du projet<br/> <b>R4 A3</b> Recueil et renseignement de la base<br/> <b>R4 A4</b> suivi régulier sur le terrain<br/> <b>R 4 A5</b> animation d'atelier d'auto évaluation<br/> R 4 A6 Audit du projet</p>  |  | <p>Questionnaires<br/> fiches de suivi, base de données,<br/> Véhicule,<br/> motos CAR,<br/> carburant,<br/> frais de mission,<br/> mobilisation des acteurs,<br/> des prestataires</p>           |  |

## 15. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PERENNISATION

Le projet contribuera efficacement à l'accroissement des revenus des productrices et producteurs. Cependant, pour rendre cette croissance soutenue et durable, le projet reposera sur un suivi beaucoup plus rapproché. Des fiches de suivi seront administrées régulièrement. A cet effet, le personnel de terrain sera mis en contribution. Son rôle ne se limitera pas seulement à suivre les exploitations mais en plus, il s'assurera que les relais continuent de jouer le rôle qui leur est dévolu. Les CAR s'évertueront à faire, à chaque fois que de besoin, une évaluation des besoins de formation de ces relais en vue de leur faire bénéficier des sessions de renforcement de capacité.

Le projet facilitera la mise en place des fonds revolving pour chaque CLCOP et l'institutionnalisation de la foire aux poulets locaux dans le calendrier agricole des bénéficiaires. Parallèlement, l'ANCAR s'évertuera à l'intégration des modules de formation sur l'aviculture dans les classes d'alphabétisation.

En plus, le projet facilitera la mise en place d'une faitière regroupant toutes et tous les éleveurs de volaille locale. Cette organisation sera une fédération des CLCOP de la zone. En effet, dans le cadre du PSAOP, l'ASPRODEB avait mis en place des Cadres locaux de concertation des organisations de producteurs d'où l'intérêt de s'appuyer sur ces structures faciliter la formalisation. Par ailleurs, les compétences des membres en gestion organisationnelle et en gestion financière seront renforcées à travers des sessions de formation.. L'accent sera aussi mis sur des visites d'échanges au niveau des sites ayant réalisé les meilleurs résultats et des rencontres seront organisées régulièrement au niveau des sites.

## 16. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU PROJET

| Prénom et Nom            | Institution    | Discipline                   | Diplôme le plus élevé  |
|--------------------------|----------------|------------------------------|--|
| Docteur Lala DIASSE SALL | ANCAR/DZSP     | Vétérinaire                  | DES, DEA   |
| Docteur FAFA SOW         | ISRA/CRZ Dahra | Vétérinaire<br>Zootechnicien | Master II, Biologie Animale : spécialité Génétique des populations |
| Boubacar Bâ              | ANCAR/DZSP     | Ingénieur agroforestier      | Master 2 Acteurs du développement rural                            |
| Alboury Ndiaye           | ANCAR/DZSP     | Gestion des organisations    | Ingénieur  |
| Abdoulaye Gadio          | ANCAR/DZSP     | Planificateur                | Ingénieur  |
| Abdou Aziz Mbodj         | ANCAR/DZSP     | Gestion des organisations    | Ingénieur  |

## 17. BUDGET

| Désignation des postes de dépense              | REPARTITION DU BUDGET |                 | TOTAL (F CFA)    |
|--|-----------------------|-----------------|------------------|
|  | ANCAR/ZSP             | ISRA/CRZ/Dahra  |                  |
| <b>I – INVESTISSEMENTS</b>                     |                       |                 |                  |
| Matériel et Outillage agricole                 | 0                     | 0               | <b>0</b>         |
| Matériel Informatique                          | 0                     | 1000000         | <b>1000000</b>   |
| meublier et Matériel de Bureau                 | 670000                | 1170000         | <b>1840000</b>   |
| Immobilisations animales et Agricoles          | 0                     | 0               | <b>0</b>         |
| <b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>               | <b>670000</b>         | <b>2170000</b>  | <b>2840000</b>   |
| <b>II FONCTIONNEMENT</b>                       |                       |                 |                  |
| <b>Achats et variations de stocks</b>          | <b>105550000</b>      | <b>12000000</b> | <b>117550000</b> |
| Petit matériel de laboratoire ou agricole      | 67500000              | 1000000         | <b>68500000</b>  |
| Produits chimiques                             | 4500000               | 1000000         | <b>5500000</b>   |
| Aliments et soins vétérinaires                 | 18000000              | 4000000         | <b>22000000</b>  |
| Fournitures de bureau                          | 3000000               | 2000000         | <b>5000000</b>   |
| Carburant et lubrifiant                        | 5400000               | 3000000         | <b>8400000</b>   |
| Transport                                      | 7150000               | 1000000         | <b>8150000</b>   |
| Frais de transport                             | 0                     | 0               | <b>0</b>         |
| <b>Autres Services Extérieurs A :</b>          | <b>36480000</b>       | <b>10430000</b> | <b>46910000</b>  |
| Documentation et Information scientifique      | 1530000               | 930000          | <b>2460000</b>   |
| Frais d'études et Recherches                   | 0                     | 0               | <b>0</b>         |
| Frais de séminaire, Atelier                    | 22500000              | 6000000         | <b>28500000</b>  |
| Publicité, Publications et relations publiques | 9000000               | 2000000         | <b>11000000</b>  |
| Frais d'entretien et de réparation             | 3450000               | 1500000         | <b>4950000</b>   |



|  |                  |                 |                  |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| <b>Autres Services Extérieurs B</b>  | <b>33700000</b>  | <b>9000000</b>  | <b>42700000</b>  |
| Frais bancaires  | 500000           | 200000          | <b>700000</b>    |
| Frais de mission   | 7000000          | 3000000         | <b>10000000</b>  |
| Honoraire et prestations de Service  | 25000000         | 5000000         | <b>30000000</b>  |
| Frais de Formation, Stage  | 1200000          | 800000          | <b>2000000</b>   |
| Autres frais divers  | 0                | 0               | <b>0</b>         |
| <b>Frais de Personnel</b>  | <b>0</b>         | <b>0</b>        | <b>0</b>         |
| Salaires   | 0                | 0               | <b>0</b>         |
| Charges Salariales du personnel  | <b>0</b>         | <b>0</b>        | <b>0</b>         |
| <b>TOTAL DU FONCTIONNEMENT + Investissement</b>  | <b>176400000</b> | <b>33600000</b> | <b>210000000</b> |
| Coûts indirects (10%) du budget alloué   | 21000000         | 4000000         | 25000000         |
| Contribution au fonds d'incitation des meilleures équipes de recherche (1% du budget alloué) | 2100000          | 400000          | 2500000          |
| Contribution au fonds pour l'évaluation du projet (5% du budget alloué)                      | 10500000         | 2000000         | 12500000         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>210000000</b> | <b>40000000</b> | <b>250000000</b> |

### Budget Annualisé Projet DGE Aviculture DZSP /ANCAR et CRZ Dahra/ISRA

| Désignation des postes de dépense              | REPARTITION DU BUDGET |                 | TOTAL (F CFA)    | Année 1         | Année 2         | Année 3         | Année 4         |
|--|-----------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|  | ANCAR/DZSP            | ISRA/CRZ/Dahra  |                  |                 |                 |                 |                 |
| <b>I – INVESTISSEMENTS</b>                     |                       |                 |                  |                 |                 |                 |                 |
| Matériel et Outillage agricole                 | 0                     | 0               | 0                | 0               | 0               | 0               | 0               |
| Matériel Informatique                          | 0                     | 1000000         | 1000000          | 1000000         | 0               | 0               | 0               |
| meublier et Matériel de Bureau                 | 670000                | 1170000         | 1840000          | 1840000         | 0               | 0               | 0               |
| Immobilisations animales et Agricoles          | 0                     | 0               | 0                | 0               | 0               | 0               | 0               |
| <b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>               | <b>670000</b>         | <b>2170000</b>  | <b>2840000</b>   | <b>2840000</b>  | <b>0</b>        | <b>0</b>        | <b>0</b>        |
| <b>II FONCTIONNEMENT</b>                       |                       |                 |                  |                 |                 |                 |                 |
| <b>Achats et variations de stocks</b>          | <b>105550000</b>      | <b>12000000</b> | <b>117550000</b> | <b>55425000</b> | <b>42406250</b> | <b>16368750</b> | <b>3350000</b>  |
| Petit matériel de laboratoire ou agricole      | 67500000              | 1000000         | 68500000         | 34250000        | 25687500        | 8562500         | 0               |
| Produits chimiques                             | 4500000               | 1000000         | 5500000          | 2750000         | 2062500         | 687500          | 0               |
| Aliments et soins vétérinaires                 | 18000000              | 4000000         | 22000000         | 11000000        | 8250000         | 2750000         | 0               |
| Fournitures de bureau                          | 3000000               | 2000000         | 5000000          | 1250000         | 1250000         | 1250000         | 1250000         |
| Carburant et lubrifiant                        | 5400000               | 3000000         | 8400000          | 2100000         | 2100000         | 2100000         | 2100000         |
| Transport                                      | 7150000               | 1000000         | 8150000          | 4075000         | 3056250         | 1018750         | 0               |
| Frais de transport                             | 0                     | 0               | 0                | 0               | 0               | 0               | 0               |
| <b>Autres Services Extérieurs A :</b>          | <b>36480000</b>       | <b>10430000</b> | <b>46910000</b>  | <b>13572500</b> | <b>11112500</b> | <b>11112500</b> | <b>11112500</b> |
| Documentation et Information scientifique      | 1530000               | 930000          | 2460000          | 2460000         | 0               | 0               | 0               |
| Frais d'études et Recherches                   | 0                     | 0               | 0                | 0               | 0               | 0               | 0               |
| Frais de séminaire, Atelier                    | 22500000              | 6000000         | 28500000         | 7125000         | 7125000         | 7125000         | 7125000         |
| Publicité, Publications et relations publiques | 9000000               | 2000000         | 11000000         | 2750000         | 2750000         | 2750000         | 2750000         |

|  |                  |                 |                  |                  |                 |                 |                 |
|--|------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Frais d'entretien et de réparation   | 3450000          | 1500000         | <b>4950000</b>   | 1237500          | 1237500         | 1237500         | 1237500         |
| <b>Autres Services Extérieurs B</b>  | <b>33700000</b>  | <b>9000000</b>  | <b>42700000</b>  | <b>10675000</b>  | <b>10675000</b> | <b>10675000</b> | <b>10675000</b> |
| Frais bancaires  | 500000           | 200000          | <b>700000</b>    | 175000           | 175000          | 175000          | 175000          |
| Frais de mission   | 7000000          | 3000000         | <b>10000000</b>  | 2500000          | 2500000         | 2500000         | 2500000         |
| Honoraire et prestations de Service  | 25000000         | 5000000         | <b>30000000</b>  | 7500000          | 7500000         | 7500000         | 7500000         |
| Frais de Formation, Stage  | 1200000          | 800000          | <b>2000000</b>   | 500000           | 500000          | 500000          | 500000          |
| Autres frais divers  | 0                | 0               | <b>0</b>         | 0                | 0               | 0               | 0               |
| <b>Frais de Personnel</b>  | <b>0</b>         | <b>0</b>        | <b>0</b>         | <b>0</b>         | <b>0</b>        | <b>0</b>        | <b>0</b>        |
| Salaires   | 0                | 0               | <b>0</b>         | 0                | 0               | 0               | 0               |
| Charges Salariales du personnel  | <b>0</b>         | <b>0</b>        | <b>0</b>         | 0                | 0               | 0               | 0               |
| <b>TOTAL DU FONCTIONNEMENT + Investissement</b>  | <b>176400000</b> | <b>33600000</b> | <b>210000000</b> | <b>82512500</b>  | <b>64193750</b> | <b>38156250</b> | <b>25137500</b> |
| Coûts indirects (10% du budget alloué)   | 21000000         | 4000000         | 25000000         | 12500000         | 6250000         | 3125000         | 3125000         |
| Contribution au fonds d'incitation des meilleures équipes de recherche (1% du budget alloué) | 2100000          | 400000          | 2500000          | 2500000          | 0               | 0               | 0               |
| Contribution au fonds pour l'évaluation du projet (5% du budget alloué)                      | 10500000         | 2000000         | 12500000         | 12500000         | 0               | 0               | 0               |
| <b>TOTAL</b>   | <b>210000000</b> | <b>40000000</b> | <b>250000000</b> | <b>110012500</b> | <b>70443750</b> | <b>41281250</b> | <b>28262500</b> |

## **18. NOTE EXPLICATIVE DU BUDGET**

### **1) Investissements (2.840.000 F CFA)**

**Matériel et Outillage agricole : 0 F CFA**

**Matériel Informatique : 1 000 000 F CFA**

- 1 ordinateur portable pour le CRZ de Dahra (1X 1 000 000= 1 000 000 F CFA)

**Mobilier et Matériel de Bureau : 1 840 000 F CFA**

- 2 appareils photos numériques pour l'ANCAR et le CRZ de Dahra (2 X 70000=140 000 F CFA)
- 2 GPS pour l'ANCAR et le CRZ de Dahra (2 X 600 000= 1 200 000 F CFA)
- Du matériel de bureau pour le CRZ de Dahra (forfait : 500 000 F CFA)

### **2) Fonctionnement (207 160 000 F CFA):**

#### **a) Petit matériel de labo ou agricole : 68 500 000 F CFA**

- Achat de 1000 coqs à raison de 15000 F l'unité soit 15 000 000 F CFA ;
- Achat de 5000 poussinières à raison de 6500 F l'unité soit 32 500 000 F CFA ;
- Appui pour la construction de 1000 poulaillers à raison de 20 000 F CFA l'unité soit 20 000 000 F CFA
- Petit matériel de labo pour le CRZ de Dahra : 1 000 000 F CFA

#### **b) Produits chimiques : 5 500 000 F CFA**

Les produits chimiques comprennent les vaccins, les antiparasitaires, les produits pour la désinfection des locaux et du matériel avicole.

#### **c) Aliments et soins vétérinaires : 22 000 000 F CFA.**

Cette somme représente un appui de **22 000 F CFA** par poulailler pour acheter de l'aliment pour les poussins, les coqs et les poules. Une partie est réservée à la prophylaxie. Soit **22 000 000 FCFA pour 1000 exploitations**

#### **d) Fournitures de bureau : 5 000 000 CFA**

Cette rubrique concerne l'achat de fournitures de bureau et consommables d'impression (rames de papier, papier Padex, marqueurs, stylos, classeurs, cartouches d'encre, matériels de reliure, etc.).

#### **e) Carburant et lubrifiant : 8 400 000 F CFA.**

Cette rubrique concerne l'achat de carburant et de lubrifiants nécessaires au fonctionnement des moyens logistiques (véhicules et motos) que les différentes parties mettront à contribution dans le

projet. Il est prévu pour chacun des partenaires des déplacements pour le suivi des activités. Ce montant prendra également en charge le remboursement en carburant des structures invitées dans le cadre des activités du Projet.

**f) Transport : 8 150 000 F CFA.**

Ce montant prend en charge le transport du paquet technologique et les divers déplacements nécessaires dans le cadre de l'exécution correcte du Projet

**g) Documentation et information scientifiques : 2 460 000 F CFA**

Cette rubrique permettra aux membres de l'équipe du projet de s'abonner aux revues d'intérêt scientifiques ou d'acheter de la documentation scientifique nécessaire lors de la confection des supports didactiques.

**h) Frais de séminaires, ateliers : 28 500 000 F CFA**

Il est prévu un atelier de lancement du projet, deux ateliers de restitution (mi parcours et en fin de projet) et diverses rencontres. Les membres de l'équipe du projet et les participants des structures invitées seront pris en charge. Cette rubrique prend également en charge les sessions de formation des producteurs (restauration et transports des producteurs, matériel pédagogique).

**i) Publicité, publications et relations publiques : 11 000 000 F CFA**

Cette somme est allouée aux dépenses inhérentes à la communication, à l'information et à la sensibilisation du public, à la publication des résultats, à l'édition des rapports, brochures, fiches techniques, posters sur toute la durée du projet.

**j) Frais d'entretien et de réparation : 4 950 000 F CFA**

Ce montant prend en charge les frais d'entretien et de réparation des véhicules et des motos utilisés dans le cadre du projet sur les 4 ans.

**k) Frais bancaires : 700 000 F CFA**

Il s'agit des frais affaissant aux services bancaires (commission, frais de relevés) et à la tenue du compte bancaire ouvert pour l'exécution du projet.

**l) Frais de mission et indemnités de déplacement : 10 000 000 F CFA**

Cette rubrique couvre les frais de déplacement des chauffeurs et du personnel technique impliqués dans l'exécution du Projet.

**m) Honoraires et prestations de service : 30 000 000 F CFA**

Cette rubrique prend en charge les prestations pour les formations, la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementales, l'audit du projet ou de toute autre prestation de service dans le cadre du projet. Il prend aussi en charge les prestations de service relatives à la main d'œuvre utilisée durant l'exécution du projet :

- Provision pour les mesures de sauvegarde : **1 000 000 F CFA**
- Audit du projet : **10 000 000 F CFA**
- Prestations relatives aux formations : **12 000 000 F CFA** (3 000 000 F/an pendant 4 ans)
- Autres prestations (main d'œuvre, autres prestations) : **6 000 000 F CFA**

**n) Frais de formation et de stages : 2 000 000 F CFA**

Cette rubrique prend en charge les stagiaires reçus dans le cadre du projet à raison de 100 000 F FCFA /mois/personne pour 5 personnes pendant 4 mois :

**o) Coût indirect (10 % du budget alloué) : 25 000 000 F CFA**

Cette rubrique est essentiellement destinée à l'équipe du projet

- p) **Contribution au fonds d'incitation des meilleures équipes de recherche (1% du budget alloué) : 2 500 000 F CFA**
- q) **Contribution au fonds pour l'évaluation du projet (5% du budget alloué) : 12 500 000 F CFA**

## **19. CONTREPARTIE DES DIFFERENTS PARTICIPANTS**

### **ANCAR/DZSP**

L'ANCAR/ZSP en plus de prendre en charge les salaires de son personnel impliqué dans le projet (30 agents), elle mobilise tout son parc automobile (3 véhicules), ses motos (18), ses locaux et son matériel informatique et une photocopieuse. Les charges salariales, compte tenu des degrés de participation aux activités du projet s'élèvent à 149 700 000 F CFA

### **ISRA/CRZ DAHRA**

L'ISRA mettra à la disposition du projet une équipe de recherche, son personnel technique et administratif, son matériel roulant pour son exécution correcte. Les bureaux du CRZ et autres locaux pourront être utilisés par le projet en cas de nécessité. Le chef de centre assisté de l'équipe administrative, assurera la gestion financière du projet.

## 20. SUIVI DU PROJET

| N°résultat attendu | Enoncé du résultat attendu (mile stone)                    | Description des activités  | Lignes budgétaires mobilisées  | Montant | Moyens de vérification de l'atteinte du résultat (livrable)  | Date de début        | Date de Fin   |
|--------------------|--|--|--|---------|--|----------------------|---------------|
| <b>R1</b>          | <b>R1</b><br>Les capacités des producteurs sont renforcées | -Appui au processus pédagogique de diffusion de technologies ;<br>-Formation des artisans en technique de fabrication du modèle de poussinière ;<br>-Formation des relais en technique de vaccination contre le Newcastle et formulation d'aliment de volaille à partir de produits locaux ;<br>-Renforcement des capacités des producteurs en gestion des projets -<br>Formation des producteurs en suivi évaluation participatif ;<br>-formation des membres des GPF en gestion financière et organisationnelle;<br>-Contribution à la formation d'étudiants et d'élèves techniciens d'élevage à travers des stages dans la zone de diffusion. | -frais de séminaire et atelier<br><br>Frais de formation stages<br><br>-transport<br><br>- Honoraire et prestations de Service<br><br>- Publicité, Publications et relations publiques |         | Feuille de présence, rapport de formation, rapport d'étape, feuilles justificatives des frais de mission | 1 <sup>er</sup> mois | Fin de projet |

|      |  |  |   |  |  |                       |               |
|------|--|--|---|--|--|-----------------------|---------------|
| R2   | R2 Le taux de mortalité des sujets et les pertes liées aux prédatons sont réduits    | <ul style="list-style-type: none"> <li>-contrôle de la divagation des sujets</li> <li>-organisation de campagne de vaccination contre le Newcastle</li> <li>-fabrication de poulaillers améliorés</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-honoraires prestataires</li> <li>-frais de mission</li> <li>-investissement</li> </ul>  |  | Fiche de suivi, rapport CAR, rapport d'étape, fiche de vaccination, observation                  | 1 <sup>er</sup> mois  | Fin projet    |
| R3   | : R3 un cadre de concertation regroupant l'ensemble des producteurs est mis en place | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formalisation de la structure de concertation des éleveurs de volaille locale ;</li> <li>-Elaboration de plan d'action de l'union ;</li> <li>-Accompagnement dans l'organisation des réunions périodiques de la structure ;</li> <li>-Favoriser la signature d'une convention tripartite de partenariat entre la structure des producteurs de la volaille locale, l'ANCAR et une ou plusieurs institutions de micro-finance.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>transport</li> <li>-carburant et lubrifiant</li> <li>-Publicité, Publications et relations publiques</li> </ul>                  |  | Rapports d'étape, document plan d'action, factures, rapport de mission                           | 1 <sup>er</sup> mois  | Fin de projet |
| R4 : | R4 le projet est bien suivi et évalué, les résultats sont capitalisés                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation de la situation de référence de l'élevage de volaille locale</li> <li>-élaboration de fiche de suivi</li> <li>-Création de base de données du projet</li> <li>-recueil et renseignement de la base</li> <li>-décente régulière sur le terrain</li> <li>-animation d'atelier d'auto évaluation</li> <li>Audit du projet</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-carburant et lubrifiant</li> <li>-frais de mission</li> <li>-honoraires prestataires</li> <li>-ateliers et séminaire</li> </ul> |  | Rapport situation de référence, fiche de suivi, observation, rapport de mission, rapport d'étape | 8 <sup>ème</sup> mois | Fin de projet |



## 20. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Boye C.M. Gueye E.H.F., Missohou A., Sow R.S., 2006. La viande. In : Bilan de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal : 321-343.
2. Missohou A., Soumboudou A., Ayssiwédé B.S., Hane M. B. , 2010. Mise au point de poussinière pour améliorer la productivité du couple mère-poussins en aviculture familiale au Sénégal
3. Ministère de l'Élevage / Direction de l'Élevage (DIREL), 2004, Rapport annuel 2004 – Partie « productions animales », Dakar, 17 p
4. Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique./Cabinet du Ministre délégué chargé de l'Élevage, Nouvelle Initiative sectorielle pour le développement de l'élevage – Situation et perspectives du sous-secteur de l'élevage, oct 2004.
5. Anonyme, Plan stratégique du CORAF/WECARD, 200-2003, 134 p.
6. FAO, Division de la santé et de la production, Revue du secteur avicole (Dr El H Traoré, 2006)
7. ANONYME, 1999 : Rapport la situation de l'activité avicole dans les ménages ruraux ;
8. I.R.S.V, 2004 : Situation du cheptel ;
9. LY *et al.*, 1999 : Contribution de l'aviculture villageoise dans la consommation de viande au Sénégal ;
10. LY *et al.*, 1999, MANDIAMY, 2002 : l'aviculture villageoise comme source potentielle de revenus des ménages ruraux sénégalais ;
11. MISSOHOU *et al.*, 1998 : Suivi zootechnique des exploitations avicoles rurales au Sénégal ;
12. FAO, 2001 et 2002 : *Amélioration de la production avicole en élevage traditionnel, à travers une meilleure gestion des contraintes de production et de santé »*
13. Rapports fin de projets : «Développement et de diffusion de technologies FNRAA 2010», de l'Unité ISRA-Production-vaccins et du projet Aviculture familiale, FNRAA 2012 de l'ISRA/CRZ-Dahra.
14. Traoré, 2002 : Amélioration de l'aviculture familiale rurale dans la zone de Saint-Louis ;

## **ANNEXES**

### **ANNEXE I A – FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET**

---

- 1. TITRE DU PROJET :** Projet de diffusion a grande échelle d'un paquet de technologies pour améliorer la productivité chez la volaille locale dans la zone sylvopastorale.
- 2. TYPE DE PROJET :** Diffusion à grande échelle de technologies
- 3. NOM DU COORDONNATEUR DE L'EQUIPE :** DOCTEUR LALA DIASSE SALL
- 4. STRUCTURE DE TUTELLE DU COORDONNATEUR DE L'EQUIPE :** AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL (ANCAR)/ DIRECTION ZONE SYLVOPASTORALE
- 5. INSTITUTIONS PARTICIPANTES :** INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHE AGRICOLE (ISRA)
- 6. COUT DU PROJET :**
  - CONTRIBUTION DU FONDS : **250 000 000 F CFA**
  - CONTREPARTIE : **149 700 000 F CFA**
- 7. DUREE :** **4 ANS**

### ANNEXE IB - Fiche de Renseignements Administratifs

---

**1. NOM DE L'ORGANISATION PARTICIPANTE : ANCAR/DZSP (AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL/DIRECTION ZONE SYLVOPASTORALE)**

**2. TYPE D'ORGANISATION (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)**

| Université | Institut de Recherche | Institut d'enseignement | ONG | Industrie | Agence nationale |
|------------|-----------------------|-------------------------|-----|-----------|------------------|
|            |                       |                         |     |           | X                |

**3. COORDONNEES DE L'ORGANISATION**

- Adresse : Quartier Thiokhna, avenue Samba Khary Cissé, BP 554 Louga
- Téléphone : 221 33 967 01 78
- Télécopie : 221 33 967 00 53
- Adresse électronique : ancarylouga@orange.sn

**4. NOM DU RESPONSABLE DU PROJET DANS LA STRUCTURE PARTICIPANTE : DR LALA DIASSE SALL**

**TITRE :** Projet de diffusion a grande échelle d'un paquet de technologies pour améliorer la productivité chez la volaille locale dans la zone sylvopastorale

**MONTANT DE LA CONTRIBUTION DEMANDEE PAR LA STRUCTURE AU FNRAA : 210 000 000 F CFA**

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont conformes et que (*L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rurale, Direction zone sylvopastorale*) marque son accord pour participer à l'exécution du projet : projet de diffusion a grande échelle d'un paquet de technologies pour améliorer la productivité chez la volaille locale dans la zone sylvopastorale

**Personne autorisée à signer**  
**Nom : Dr Lala Diassé Sall**

**Position dans l'organisation**  
**Directeur de zone**

**Date**

**Signature**

---

**ANNEXE IB - Fiche de Renseignements Administratifs**

---

**NOM DE L'ORGANISATION PARTICIPANTE :** Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

**5. TYPE D'ORGANISATION (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)**

| Université | Institut de Recherche | Institut d'enseignement | ONG | Industrie | Autre (à spécifier) |
|------------|-----------------------|-------------------------|-----|-----------|---------------------|
|            | X                     |                         |     |           |                     |

**6. COORDONNEES DE L'ORGANISATION**

- Adresse : ISRA/CRZ-Dahra, BP : 01
- Téléphone : 339686111
- Télécopie : 339686111
- Adresse électronique : sowvet2002@yahoo.fr

**7. NOM DU RESPONSABLE DU PROJET DANS LA STRUCTURE PARTICIPANTE : DR FAFA SOW**

**8. TITRE : VETERINAIRE, INGENIEUR D'ETUDES**

**CONTRIBUTION DEMANDEE PAR LA STRUCTURE AU FNRAA : 40 000 000 F CFA**  
**CONTREPARTIE DE LA STRUCTURE : non calculée F CFA**

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont conformes et que **l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)** marque son accord pour participer à l'exécution

du projet : **Mise en œuvre d'une approche pour l'adoption pérenne de technologies vulgarisées dans le cadre de l'aviculture villageoise.**

**Personne autorisée à signer**  
Dr Macoumba DIOUF

**Position dans l'organisation**  
Directeur Général

**Date : 26-04-2013**

**Signature**